

Infos conseils

Les **préconisations** de vos **URPS** pour les professionnels impliqués dans un projet de **CPTS Communauté Professionnelle Territoriale de Santé**

N°5 - Juin 2022

Comment inclure la démarche ICOPE dans un projet de santé?

ICOPE
Integrated Care for Older People

LE GÜICHET CPTS
URPS OCCITANIE

Qu'est-ce-que le programme ICOPE ?

Définition

ICOPE, dont l'acronyme anglophone est «Soins Intégrés pour les Personnes âgées» est un programme de prévention de la dépendance. Elaboré par l'Organisation Mondiale de la Santé, il est basé sur l'évaluation et la surveillance des fonctions essentielles de la personne, tout en prenant en compte les pathologies associées, et les facteurs sociaux et environnementaux. Il incite le senior à devenir acteur de sa santé.

Ce programme a vocation à être porté par l'ensemble des acteurs intervenant dans le parcours de personne âgée à commencer par les professionnels de santé libéraux de ville.

Il est porté depuis 2019 par le Gérontopôle de Toulouse, Centre Collaborateur de l'OMS pour la Fragilité, la Recherche Clinique et la Formation en Gériatrie, avec le soutien de l'ARS Occitanie.

Population visée par ICOPE

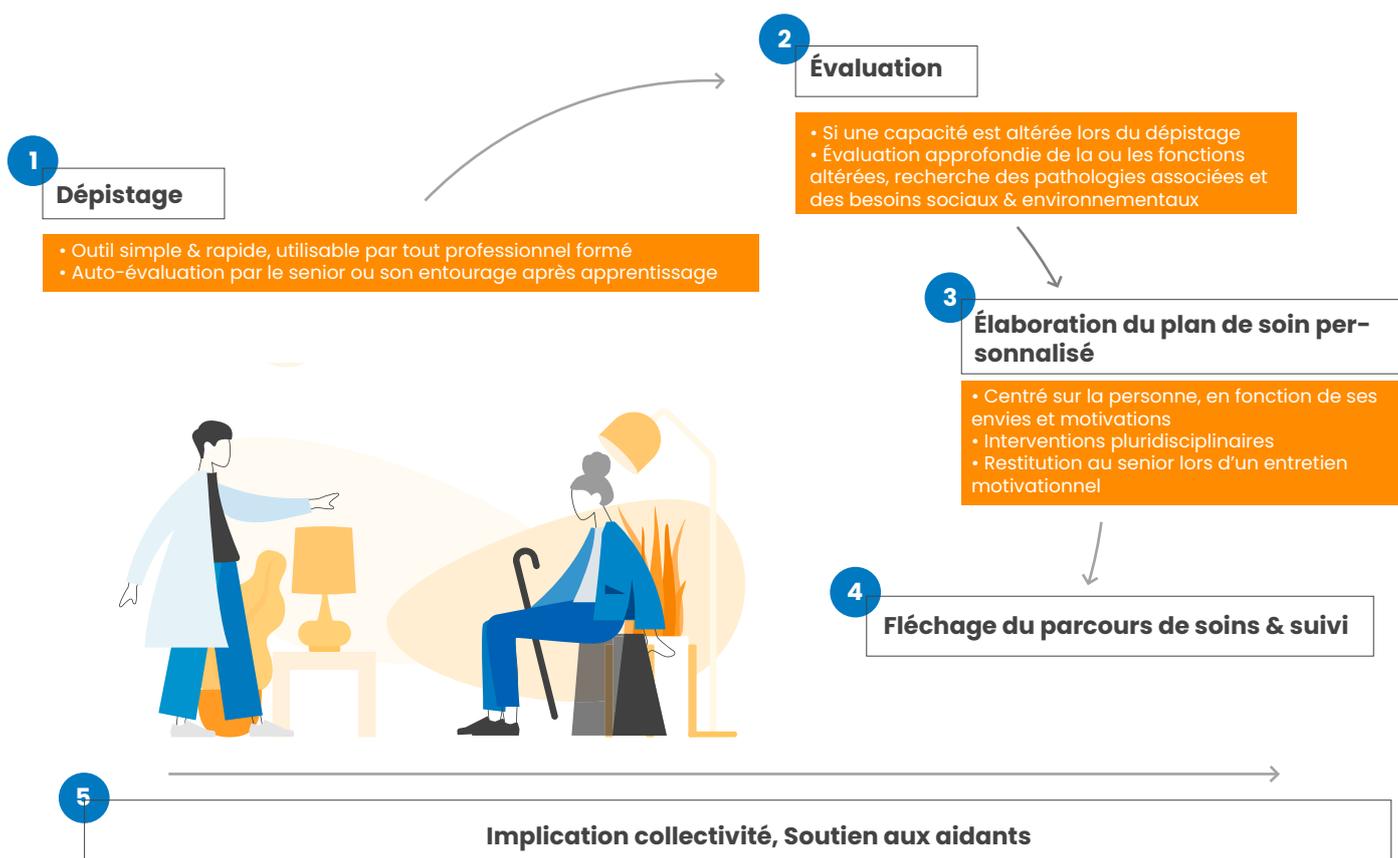
Personnes autonomes (ADL > 5/6 ou GIR 5/6) de 60 ans et plus vivant à domicile

Méthode

Surveillance et suivi de six fonctions essentielles au maintien de l'autonomie (vision, audition, cognition, mobilité, thymie, nutrition) avec une première étape de dépistage.



Un programme de prévention de la dépendance en 5 étapes



Contractualisation et financement du programme pour une CPTS

Toute la région Occitanie est concernée par une expérimentation sur 3 ans dès 2022

Une expérimentation régionale est en cours depuis 2019, portée et financée par l'Agence Régionale de Santé : déjà 2700 professionnels se sont inscrits dans la démarche et 25 750 dépistages ont été réalisés.

Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) national a été lancé en 2020 pour étendre l'expérimentation à l'échelle nationale. 9 porteurs ont été retenus dont 3 en Occitanie. L'ARS complète l'expérimentation nationale en prenant en charge les territoires non couverts par l'AMI et en apportant des financements supplémentaires.

Territoires de l'expérimentation nationale - gestion et contractualisation directe avec les porteurs retenus

- Pour les départements 09, 31, 32 : Gérontopole de Toulouse
- Pour bassins alésien (30) et du carmausin (81) : Filiéris Sud
- Pour le département 46 : DAC du lot

Autres territoires - contractualisation directe avec l'ARS et gestion par le Gérontopole

Les départements 11, 12, 30⁽¹⁾, 34, 48, 65, 66, 81⁽²⁾ et 82

⁽¹⁾Hors bassin alésien, ⁽²⁾Hors bassin carmausin

Une action pluriprofessionnelle avec de nouvelles modalités de financement ad hoc pour les CPTS et les professionnels de santé

Les CPTS engagées dans la démarche sont chargées **d'organiser le déploiement du programme** sur leur territoire. Un forfait **d'animation territoriale (entre 11 200 et 19 600 euros/an selon la taille de la CPTS)** sera versé pour le financement d'un temps de chef de projet pour mobiliser, coordonner la démarche et construire des partenariats locaux.

Financement forfaitaire revu et étendu à l'ensemble des professionnels de santé.

Étape	Acte	Forfait	Tps estimé	Intervenants
1	Dépistage Étape 1 (Initial & suivi)	18€	20 min	Professionnels médicaux & paramédicaux
2	Gestion des alertes si dépistage réalisé par le senior seul ou un intervenant non professionnel de santé	11€	10 min	Professionnels médicaux & paramédicaux
	Évaluation approfondie de la ou des fonctions altérées	20€ pour 1 fonction atteinte évaluée 40€ pour 2 fonctions atteintes évaluées 60€ pour plus de 3 fonctions (Étape 2 globale) + frais kilométriques si réalisée au domicile du patient	75 min	Professionnels médicaux & paramédicaux
	Réunion de Coordination Icope suite à l'évaluation	46€ dont 25€ pour le médecin traitant & 21€ pour un autre professionnel de santé	20 min	
	Entretien motivationnel	21€ + frais kilométriques si réalisé au domicile du patient	30 min	Professionnel de santé ayant conduit l'évaluation approfondie

Ressources & outils

Mise à disposition d'outils simples et pratiques, validés durant la première phase de l'expérimentation régionale

Outils numériques pour réaliser l'étape 1

- Application ICOPE Monitor : sur smartphone ou tablettes
- [Robot conversationnel ICOPEBOT Monitor](#) : sur ordinateur, smartphone ou tablette

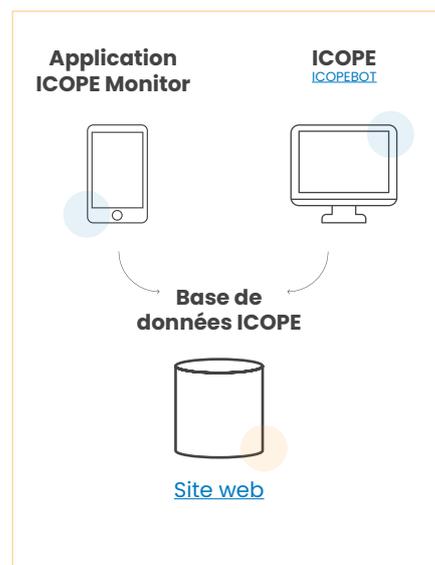
Ces deux outils sont utilisables en mode professionnel et en mode auto évaluation par le senior ou son entourage.

Base de données ICOPE Monitor pour l'étape 1 à 3

- [Recueil de l'ensemble des données](#) saisies dans les deux outils digitaux de l'étape 1.
- Accessible par les professionnels de santé
- Permet le suivi des patients

SPICO Dossiers

Les éléments de la base de données Icope pourront être transférés dans SPICO Dossiers.



Formation gratuite et en ligne à la démarche ICOPE pour les professionnels de santé à chaque étape du programme

Tous les professionnels qui intègrent la démarche doivent suivre une formation adéquate prévue par le Gérotopôle.



Formation Étape 1 et 2 : sur inscription pour tout professionnel de santé : [cliquez ici](#).

Formation à l'utilisation de SPICO pour Icope :

Pour accompagnement : Alexis Richard - alexis.richard@esante-occitanie.fr

Pour l'aspect technique de Spico : Gwenola Verrier - gwenola.verrier@esante-occitanie.fr

Pour plus d'informations sur le programme ICOPE & ses outils : [cliquez ici](#).



Témoignages & contacts

Témoignages

Contacts pour un accompagnement personnalisé

Pour toutes questions sur l'expérimentation nationale et régionale - pilote ARS Icope :
Sophie Chabrière : sophie.chabriere@ars.sante.fr

Pour les territoires de l'expérimentation nationale :

Départements 09, 31, 32 : Gérontopôle de Toulouse
Céline Mathieu : mathieu.ce@chu-toulouse.fr
Justine Dekerimel : dekerimel.j@chu-toulouse.fr

Bassin Alésien et Carmausin : Filiéris Sud
Alain Devallez : alain.devallez@fileris.fr
Nathalie Hallart : nathalie.hallart@fileris.fr

Département 46 : DAC 46
Pascale Gas : pascale.gas@dac46.fr
Carine Prunet : carine.prunet@dac46.fr
Carine Blanchon : carine.blanchon@dac46.fr

Pour les territoires de l'expérimentation régionale (Départements 11, 12, 30 - sauf bassin Alésien -, 34, 48, 65, 66, 81-sauf bassin Carmausin - et 82) :

Gérontopôle de Toulouse :
Céline Mathieu : mathieu.ce@chu-toulouse.fr
Justine Dekerimel : dekerimel.j@chu-toulouse.fr

Direction Départementale ARS : votre référent
premier recours / personnes âgées

Outils pratiques pour la rédaction de votre projet de santé :

Fiche action ICOPE (à personnaliser) disponible sur demande au guichet CPTS

Contact :
Laure-Elia CURT,
lecurt@urpslrmp.org

